

*Collectif ; D'OSMONT, Comte ; TALLEYRAND ; WELLINGTON ; etc.*

**Pièce Officielle envoyée à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême, par M. le Comte d'Osmont, ambassadeur de France à Turin [ Supplément au Mémorial Bordelais, le 27 mars 1815 ] "Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'invasion de Napoléon Buonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social, une déclaration solennelle [ ... ] En reparaissant en France avec des projets de trouble et de bouleversement, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'Univers, qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui [... ] Fait et certifié véritable par les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris. Vienne, le 13 Mars 1815. Autriche - Le Prince de Metternich. - Le Baron de Wessenberg ; Espagne - G. Gomez Labrador ; France - Le Prince de Talleyrand - Le Duc de Dalberg - La Tour-du-Pin - Le Comte Alexis de Noailles ; Grande-Bretagne - Le Duc de Wellington - Clancarty - Cathcart - Lord Stewart ; Portugal - Le Comte Palmella - Saldanha. - Lobo ; Prusse - Le Prince de Hardenberg - Le Baron de Humboldt ; Russie - Le Comte Rasoumowski - Le Comte de Stachelberg - Le Comte de Nesselrode ; Suède - Le Comte de Löwenhielm**

Référence : 71110

1 feuillet in-8 (format 21,5 x 16 cm), Chez Lavigne Jeune, à Bordeaux, [ 27 mars 1815 ], 1 p. Pièce Officielle envoyée à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Angoulême, par M. le Comte d'Osmont, ambassadeur de France à Turin [ Supplément au Mémorial Bordelais, le 27 mars 1815 ] "Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'invasion de Napoléon Buonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre

dignité et à l'intérêt de l'ordre social, une déclaration solennelle [ ... ] En reparaissant en France avec des projets de trouble et de bouleversement, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'Univers, qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui [...] Fait et certifié véritable par les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris. Vienne, le 13 Mars 1815. Autriche - Le Prince de Metternich. - Le Baron de Wessenberg ; Espagne - G. Gomez Labrador ; France - Le Prince de Talleyrand - Le Duc de Dalberg - La Tour-du-Pin - Le Comte Alexis de Noailles ; Grande-Bretagne - Le Duc de Wellington - Clancarty - Cathcart - Lord Stewart ; Portugal - Le Comte Palmella - Saldanha. - Lobo ; Prusse - Le Prince de Hardenberg - Le Baron de Humboldt ; Russie - Le Comte Rasoumowski - Le Comte de Stachelberg - Le Comte de Nesselrode ; Suède - Le Comte de Löwenhielm

**Commentaire :** Cette pièce publiée au début des Cent Jours, supplément au journal légitimiste le "Mémorial Bordelais" du 27 mars 1815, reproduit une déclaration officielle du Congrès de Vienne datée du 13 mars 1815 dans laquelle les puissances européennes réagissent unanimement au retour de Napoléon, débarqué à Golfe-Juan le 1er mars 1815. Les bordelais avaient appris le 23 mars l'arrivée le 20 mars de l'Empereur à Paris. Envoyé par Napoléon, Clausel n'arrivera à Bordeaux qu'au début d'avril. Bon état

|              |                    |
|--------------|--------------------|
| Année        | 1815               |
| Illustrateur | Chez Lavigne Jeune |

Prix : **150,00 €**

Cet article vous est proposé par :

**SARL Librairie du Cardinal**  
contact@librairie-du-cardinal.com

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472636-71110>